

Procès-verbal Conseil scientifique de la Contemporaine 20 mai 2025

Membres à voix délibérative présents : Joëlle ALAZARD, Marc Olivier BARUCH, Alain BOCQUET, Sophie COEURÉ, Yan DALLA PRIA, Hélène FLECKINGER, Cécile GUÉRIN-BARGUES, John HORNE, Dzovinar KEVONIAN, Dominique POULOT.

Membres à voix délibérative excusés : Raphaëlle BRANCHE, David GUILLET, Christian JOSCHKE, Hugues TERTRAIS, Sylvie THÉNAULT.

Membres invités présents : Joseph CHANTIER, Camille REBOURS, Xavier SENÉ.

Membres invités excusés : Soline LAU-SUCHET, Élise LEHOUX, Franck VEYRON.

Le conseil scientifique de la Contemporaine est présidé par Yan Dalla Pria, vice-président délégué à la recherche de l'Université Paris Nanterre.

La séance est ouverte à 14h05. En ouverture du conseil, le président de séance demande aux membres présents de se présenter.

I. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2024

Deux membres du conseil demandent que l'orthographe de leur nom soit corrigée :

- Marc Olivier Baruch et non Marc-Olivier Baruch ;
- Alain Bocquet et non Alain Boquet.

Sauf ces réserves, **le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.**

II. Présentation du bilan de l'exposition « Enfants en guerre »

Xavier Sené présente le bilan de l'exposition à partir de la note transmise en amont du conseil scientifique.

La Contemporaine présente désormais systématiquement au conseil scientifique et au conseil de la Contemporaine un bilan de ses expositions sous tous ses aspects : production de l'exposition, catalogue, ventes en boutique, communication, etc.

Pour l'exposition "Enfants en guerre", la Contemporaine a maintenu la fréquentation à la même hauteur que pour "Ripostes !", soit environ 2 500 visiteurs mais avec une typologie de public très différente. "Ripostes !" avait eu une fréquentation qui était majoritairement des visiteurs individuels et moins de groupes, alors que l'on retrouve une répartition presque inverse pour "Enfants en guerre" avec plus de groupes et moins de visiteurs individuels.

En outre, nous avons étendu l'accueil des groupes à des élèves de sixième et de CM2, alors que, jusque-là, les groupes de scolaires visés étaient plutôt des élèves de lycée et de fin de collège, en lien avec leur programme. Or les agents de la Contemporaine ne sont pas formés à la médiation scolaire, ce qui est un vrai métier. Cela demande des moyens humains et



ne pourra sans doute pas être maintenu sans des moyens supplémentaires, que la Contemporaine essaie d'obtenir auprès du rectorat de Versailles (par exemple par la mise à disposition d'un professeur relais).

Concernant la communication, nous avons cette année recouru à une agence de presse qui nous a permis une plus grande visibilité dans la presse et les médias, ce qui peut aussi expliquer la bonne fréquentation. La Contemporaine a donc décidé de prolonger le recours à une agence de presse pour quatre ans. Nous avons aussi entrepris une campagne « derniers jours » dans le métro, qui semble avoir eu un impact sur la fréquentation de l'exposition la dernière quinzaine ; nous souhaiterions financer des campagnes de lancement et derniers jours dans les transports pour les prochaines expositions.

Sur les recommandations de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR), la Contemporaine estime désormais le coût moyen par visiteur de chaque exposition, qui ne cesse de baisser sur les dernières années, notamment parce que la fréquentation augmente.

L'exposition de l'an prochain sera intitulée "Couper, coller, imprimer : le photomontage politique au XXe siècle", avec pour commissaires Max Bonhomme et Aline Thérêt.

Dominique Poulot demande en quoi consistent les trois visites réalisées pour l'université Paris Nanterre (UPN). **Xavier Sené** explique que nous avons organisé trois visites auprès des personnels de l'université, qui ont réuni 17 visiteurs. Jusqu'ici, nous proposons des créneaux pour les inscriptions mais nous envisageons plutôt d'inviter directement des services ou des directions.

Cécile Guérin-Bargues fait remarquer qu'il faudrait également proposer des visites aux masters. **Yan Dalla Pria** ajoute que cela peut aussi être proposé aux écoles doctorales.

Hélène Fleckinger recommande de travailler aussi avec les services d'action culturelle des autres universités.

Marc Olivier Baruch remercie la Contemporaine pour ce document précis et précieux.

Dominique Poulot demande comment est calculé le coût par visiteur. **Xavier Sené** répond qu'il s'agit du coût de l'exposition divisé par le nombre de visiteurs physiques. **Camille Rebours** précise qu'il faut aussi considérer que l'exposition vit via la programmation culturelle et via les retombées presse qui ont été nombreuses pour cette exposition.

Joëlle Alazard demande si la Contemporaine a des contacts réguliers avec le rectorat pour les scolaires. **Xavier Sené** répond que oui. Lors de la première demande de professeurs relais formulée par la Contemporaine, il avait été demandé d'abord que l'institution ait des actions à valoriser, c'est désormais le cas et nous allons donc revenir vers le rectorat avec ce bilan : une réunion est prévue en ce sens le 9 juillet. De même, la présidence de l'UPN doit rencontrer le recteur de l'académie de Versailles.

Dominique Poulot demande si la Contemporaine utilise Tik Tok. **Camille Rebours** répond que non à l'heure actuelle car cela demande des compétences de prise de vues et de montage dont nous ne disposons pas, mais nous avons d'autres réseaux sociaux : à la suite de la fermeture de notre compte Twitter, nous utilisons Instagram et avons ouvert des comptes LinkedIn, Bluesky et Mastodon.

Cécile Guérin-Bargues s'interroge sur la possibilité de revoir la signalétique à la sortie du métro pour mieux signaler la Contemporaine. **Xavier Sené** répond que la demande a déjà été faite mais que cela dépend de la mairie de Nanterre.

Xavier Sené informe le conseil scientifique d'un projet de colloque sur l'histoire de la Contemporaine. Nous prévoyons d'organiser ce colloque en 2026. Un groupe de travail a été constitué et s'est réuni pour travailler sur le texte de l'appel à contributions. Les actes du colloque pourraient ensuite être publiés en 2027-2028, pour les 110 ans de l'institution. Cette publication pourrait être double : publication scientifique (actes de colloque), qui pourrait intégrer la collection « Sources et travaux de la Contemporaine » aux Presses universitaires de Paris Nanterre, et une publication plus grand public chez Gallimard qui a inauguré une



collection sur les institutions patrimoniales françaises (École nationale des chartes, Observatoire de Paris, Collège de France...). L'association des amis de la Contemporaine souhaiterait que des représentants des universités co-contractantes intègrent le groupe de travail.

Marc Olivier Baruch demande quelles sont les conditions de la collaboration avec Gallimard. **Xavier Sené** indique qu'elles ne sont pas encore fixées.

Marc Olivier Baruch estime qu'il est ambitieux de mener les deux de front et s'interroge sur la façon d'éviter les doublons entre les deux parutions. **Xavier Sené** répond que cela va être le travail du comité scientifique du colloque de trancher des questions : peut-être demandera-t-on à certains auteurs deux articles, un scientifique et un grand public, ou à certains uniquement l'un des deux. L'appel à contributions permettra sans doute de se faire une idée plus précise de l'ouvrage. C'est aussi l'occasion pour la Contemporaine de signaler et mettre à disposition des archives sur l'histoire de l'institution, à la fois dans nos murs et ailleurs (BnF, archives départementales...).

Dzovinar Kevonian demande si la Contemporaine conserve les archives de l'institution pour la période d'entre-deux guerres, et si elle conserve les archives des personnels, car la particularité de l'institution est d'avoir eu des personnels dont les parcours reflétaient l'histoire contemporaine. Elle demande également si la Contemporaine a des archives de la constitution du premier fichier thématique universel.

Xavier Sené répond qu'en l'absence de Franck Veyron, responsable du département des archives écrites, il ne dispose pas de l'ensemble des éléments mais que les réponses seront apportées dans le compte-rendu. *[HR. Nous conservons effectivement pour la période de l'entre-deux-guerres nos propres archives. Il s'agit de deux fonds cotés distinctement dont les inventaires, encore non définitifs, ne sont pas dans Calames : fonds "Archives historiques BMG-BDIC", cote F delta 2129 ; fonds "Archives historiques de la BDIC (BMG puis BDIC), 1915-1997", cote F delta RES 778. Les dossiers du personnel sont, quant à eux, conservés à part, par nos services administratifs.]* Il précise qu'un stage est en cours sur un état des lieux et une cartographie des archives de la Contemporaine.

John Home interroge la dimension internationale du colloque. Une des originalités de la Contemporaine est l'idée de créer un musée-bibliothèque en 1917, ce qui est très particulier à cette époque bien qu'on trouve le même réflexe dans d'autres États (Imperial War museums fondé à Londres la même année, mais aussi en Allemagne et en Italie). Il y a le même souci impératif de documenter le présent (contrairement à une tradition des bibliothèques tournée vers le passé). La Contemporaine n'étant pas unique, il serait intéressant d'ouvrir un panel de ce colloque à des invités d'autres institutions.

Xavier Sené répond qu'il vient de paraître aux Presses universitaires de Paris Nanterre l'ouvrage *Le musée documentaire* qui rend compte de cette histoire et de la constitution de ce type de musées spécifiques dont la Contemporaine est un exemple parmi d'autres.

Sophie Coeuré juge qu'une histoire des relations internationales de la Contemporaine serait aussi intéressante et notamment une histoire des activités des bibliothécaires et des conservateurs. A priori il n'y a pas de dossiers de personnels conservés dans les archives de l'institution mais beaucoup de correspondance depuis 1918. Sur le fichier il y a notamment un article de Benjamin Gilles sur le fichier Renouvin qui liste des archives disponibles.

Alain Bocquet rappelle que si la Contemporaine est née il y a 110 ans, l'endroit où est la Contemporaine se situe est aussi né il y a 110 ans. En effet, en 1917, l'État achète un terrain agricole pour y installer un terrain d'aviation militaire qui sera ensuite réutilisé pour la construction de l'université Paris Nanterre.



III. Échanges sur le rapport de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR)

Marc Olivier Baruch salue un rapport riche et précieux, qui pourrait en partie être utilisé pour l'histoire de la bibliothèque, notamment institutionnelle. Le rapport est aussi assez précis sur le rôle du conseil scientifique ou plutôt sur sa formalisation. Ce conseil n'a en effet presque pas d'existence à l'heure actuelle : pas de règlement intérieur, durée des mandats non fixée... Il s'interroge sur le passage au statut de groupement d'intérêt scientifique (GIS) et s'il faut y voir une ouverture du ministère à des formes différentes d'organisation.

Xavier Sené rappelle que, concernant la gouvernance du conseil scientifique, nous avons débuté le travail en formulant des propositions qui ont été formalisées au sein du conseil scientifique, mais que nous avons mises en attente dans l'optique d'un changement de statut qui sera l'occasion de modifier la gouvernance de cette instance.

Dominique Poulot fait un parallèle avec le rapport sur le Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), ces deux institutions pouvant être assimilées chacune à un « objet non identifié » dans le cadre des structures que le ministère a à gérer. Le rapport est très élogieux sur les évolutions récentes. Il est important de considérer l'accent mis sur l'ambition nationale de l'équipement et de ces ressources ; et en parallèle, la mission fait la proposition de faire dépendre l'institution d'une institution locale, au même titre que le service commun de la documentation (SCD). Il est également question de la propriété des collections. Le rapport note aussi l'absence de réactivité des autres universités co-contractantes, notamment sur le plan financier.

Joëlle Alazard souhaite savoir qui a fait la demande du rapport.

Xavier Sené explique qu'aujourd'hui il n'y a plus que cinq bibliothèques à avoir ce statut de service inter-établissement de coopération documentaire (bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, BIS ; bibliothèque Cujas ; bibliothèque Sainte-Barbe, BSB ; bibliothèque Sainte-Geneviève, BSG ; Contemporaine) et que le ministère s'interroge sur la pertinence de faire perdurer ce statut. Le ministère a donc confié à l'IGESR une mission d'inspection auprès de chacune d'entre elles. En outre, la Contemporaine n'avait plus été inspectée depuis une quinzaine d'années.

Sophie Coeuré trouve le rapport intéressant et très positif, c'est une vraie reconnaissance. Concernant l'association des Amis de la Contemporaine, le point positif est que la préconisation faite (le trésorier de l'association ne doit pas être membre de la Contemporaine) a déjà été appliquée. Il y a aussi la préconisation de créer un réseau de correspondants recherche. La proposition d'intégrer la Contemporaine à l'UPN comme un service mais de créer un GIS qui serait ce réseau de correspondants est un peu contradictoire.

Dzovinar Kevonian souligne l'écart entre l'échelle nationale et une inscription locale qui relève de la problématique administrative. La Contemporaine a même une dimension internationale. On irait vers une dissociation statutaire d'un côté, et de recherche de l'autre sous la forme d'un GIS, qui comprendrait des membres qui ne seraient pas inscrits dans l'échelle locale. Elle émet des réserves sur la notion de GIS. Cela peut être des structures légères voire évanescentes, ou au contraire plus efficaces. Elle s'interroge sur la possibilité d'aller vers un comité de recherche ou un comité d'histoire pluridisciplinaire plutôt que vers un GIS. D'autres établissements ont bien dissocié la partie statutaire et la partie scientifique pure, avec un comité scientifique qui fait la jonction (par exemple comité d'histoire de l'OFPAH qui réunit administrateurs et scientifiques, lui-même doté d'une commission scientifique qui ne s'intéresse qu'aux questions de recherche dans une configuration qui garantit l'indépendance des chercheurs).

Yan Dalla Pria demande à Xavier Sené s'il est possible d'exposer les enjeux du changement de statut.

Xavier Sené explique que l'analyse des inspecteurs est que le statut de SICD n'a plus grand sens car, à l'exception de l'UPN, il n'y a finalement que peu de liens entre la Contemporaine et les autres universités co-contractantes, Paris 1, Paris 2, Paris 8, qui donnent



très peu d'argent (environ 40 000 € sur un budget de 5 millions en comptant la masse salariale). Or, s'il a pu y avoir des rapports distants avec l'UPN, ils sont désormais forts et étroits et cela aurait du sens d'acter le rattachement à une seule université, celle de Nanterre. Cependant, les inspecteurs relèvent une question importante : s'il y a un rattachement à Paris Nanterre, il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de fusion avec le SCD car ce sont deux institutions très différentes, une portée sur les premiers cycles et l'autre vers la conservation et la recherche. Ils font donc une proposition pour que la Contemporaine soit rattachée à l'UPN tout en conservant sa spécificité et sa dimension nationale et internationale, en garantissant des liens avec les universités actuellement co-contractantes et d'autres institutions. Un GIS n'a pas de personnalité morale ni juridique, contrairement à un groupement d'intérêt public (GIP) (mais l'État ne souhaite pas multiplier les GIP). Le GIS a normalement une durée limitée liée à un projet de recherche ; ici, la proposition serait que le GIS porte sur les thématiques documentaires et de recherche de la Contemporaine, dans sa dimension historique de "laboratoire de la recherche". Ce GIS aurait vocation à être durable, en étant renouvelée par tacite reconduction. Le directeur de la Contemporaine serait également directeur du GIS.

Des personnes excusées ont transmis leur retour, que **Xavier Sené** présente aux membres du conseil :

Hugues Tertrais : "Le rapport de l'inspection, au moment de la construction du nouveau bâtiment, rappelle un certain nombre de réalités, dont la moindre n'est pas l'intégration de facto de l'établissement dans le campus de l'UPN. Il tend cependant, à travers ses préconisations, à accentuer celle-ci jusqu'à proposer un changement de statut, qui banaliserait l'établissement.

Il me semble au contraire, comme le propose l'ordre du jour, qu'il serait plus judicieux de commencer par l'histoire de la Contemporaine, qui ne peut se résumer à ce qui semble être son aboutissement actuel. Pour autant qu'on en connaisse encore toutes les dimensions, cette histoire trace une perspective dont il serait judicieux aujourd'hui de s'inspirer : il faudrait en particulier examiner les moyens de réactiver et de valoriser les partenariats existants."

Christian Joschke : "L'hypothèse d'une intégration à l'université est à mon sens problématique. Je sais que ce n'est pas le sens de l'histoire mais je ne suis pas sûr que cela se fasse au profit de la Contemporaine. Le statut actuel lui confère une certaine marge de manœuvre et quelques garde-fous. Même symbolique, la présence de Paris 1 et Assas est un atout. L'exemple cité de Diderot à Lyon est très différent : à Lyon, nous avons deux bibliothèques dans le même lieu, avec deux statuts de lecteurs et de personnels ; à 18h, il fallait que les employés fassent le tour des salles de la bibliothèque côté ENS pour faire sortir les lecteurs de Lyon 2 et Lyon 3 (qui avaient le droit d'y travailler mais pas dans les horaires étendus de l'ENS) ; les lecteurs ENS, eux, avaient le droit de rester ; les problèmes en terme de politique d'acquisition étaient du même acabit. Ici, c'est très différent. Le statut de BIU ne limite en rien les relations avec le SCD. En bref, je me méfie d'une trop grande dépendance à l'université."

Sylvie Thénault : "Je partage l'avis défavorable à une inclusion dans un service commun de l'Université Paris Nanterre, au détriment de tout autre partenariat. Je partage aussi le constat d'un effritement des liens avec les autres universités co-contractantes tandis que des liens existent avec d'autres établissements du supérieur. De fait, la Contemporaine a un environnement scientifique souple qui est constitué par les chercheurs qui y travaillent et y font travailler leurs étudiants. Or, les gens viennent souvent plus ou moins temporairement (pour un enseignement, cela peut être quelques années mais le temps d'une recherche sinon, c'est temporaire). L'idéal serait d'arriver à tenir compte de cette souplesse mais c'est difficile d'imaginer un statut et un montage institutionnel souple... Surtout, je pense que le statut de la Contemporaine doit pouvoir rendre compte de la variété des liens existants, donc éviter toute exclusivité. De ce point de vue, je trouve séduisante l'idée des correspondants dans des



universités ou établissements : cela permettrait de dynamiser les liens et de les faire fructifier en faisant venir des chercheurs de tous niveaux (master, thèse et autres) à la Contemporaine pour exploiter vos collections.

Enfin, oui, j'avais aussi pensé au CNRS. Je n'avais pas pensé au Campus Condorcet, surtout que le Campus a sa propre bibliothèque mais pourquoi pas ? Je trouve aussi pertinente l'idée de "résidence de chercheurs", sauf qu'il faudrait les financer (comme le fait la BnF). J'ai souvent dit sur le mode de la boutade que, si la Contemporaine avait un laboratoire de recherche associé, j'y serais venue en tant que chercheuse CNRS.

Pour conclure donc : l'idéal serait une structure institutionnelle offrant de la souplesse et surtout une variété des partenaires ; l'idéal serait aussi que cette structure institutionnelle repose sur des liens réels avec des chercheurs afin d'éviter un effet « coquille vide », liens variables dans le temps et donc dynamiques, propres à assurer un renouvellement des partenariats. Je parle de tout cela bien sûr sur le plan scientifique."

Hélène Fleckinger demande ce qu'un rattachement à l'Université Paris-Nanterre implique, notamment pour la propriété des collections et le domaine patrimonial, et s'interroge sur la garantie statutaire de l'établissement contre une fusion avec le SCD si ce rattachement avait lieu.

Xavier Sené précise que la Contemporaine est déjà rattachée uniquement à l'UPN d'un point de vue administratif. Nous dépendons de quatre établissements avec lesquels nous avons signé une convention constitutive, mais notre seule université de rattachement est l'UPN, qui porte toute notre structure financière et de gestion des ressources humaines ; ce que propose le rapport est de l'acter en intégrant la Contemporaine à l'Université, en en faisant un service commun de l'Université.

Yan Dalla Pria souligne que le statut actuel ne permet pas d'intégrer d'autres membres, ce que permettrait un GIS. Or, un GIS doit être porté quelque part. Il y a un comité directeur et un comité scientifique, ce dernier pouvant répondre à ce qui a été évoqué tout à l'heure.

Concernant la propriété des collections, **Xavier Sené** explique que, depuis le passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE), tout ce que nous acquérons est la propriété de l'UPN. C'est pour la période antérieure que la question se pose : dans l'entre-deux guerres, la Contemporaine a par exemple été bibliothèque nationale ; son histoire administrative est complexe. Le chantier historique sur l'histoire institutionnelle permettra aussi d'éclaircir ces questions de propriété.

John Horne demande si, sur le plan budgétaire, une plus grande insertion dans l'administration de Nanterre aurait un effet sur le budget et si cela représente un risque accru.

Xavier Sené répond qu'actuellement le constat est que l'université nous donne beaucoup de moyens, avec la création de quatre postes en deux ans, et que nous faisons régulièrement des demandes exceptionnelles de moyens auxquelles l'université donne suite. Le changement de statut impliquerait une perte de 40 000 €, soit la contribution des universités co-contractantes, mais cela pourra probablement être compensé.

Sophie Coeuré indique que transformer la Contemporaine en un service a aussi un impact symbolique. L'UPN portera aussi le GIS ; cela permet de porter des conventions et de demander à des universités de participer au financement. Elle s'interroge sur la place des personnels de la Contemporaine dans le GIS, puisque c'est un groupement de chercheurs, alors que les agents de la Contemporaine et notamment les conservateurs sont aussi impliqués dans cette dynamique de recherche.

Xavier Sené répond qu'il y aurait un conseil scientifique ou comité scientifique du GIS, qui prendrait la suite de l'actuel conseil scientifique auquel participent déjà des collègues responsables de départements, la responsable de la valorisation de la recherche et un représentant des personnels.

Marc Olivier Baruch demande s'il est dit quelque part que ne peuvent être membres ou associés à un GIS que des personnes membres de l'enseignement supérieur.



Sophie Coeuré répond qu'il n'y a pas de participation individuelle aux GIS mais que le GIS regroupe des centres et laboratoires de recherche ; on a par exemple du mal à faire entrer des musées.

Marc Olivier Baruch demande si le GIS ne serait pas un garde-fou contre une fusion entre le SCD et la Contemporaine si le contexte évolue, et si une instance comme un conseil scientifique suffirait à remplir ce rôle.

Xavier Sené estime que la proposition de l'IGESR vient sans doute de la disparition prochaine et probable du statut de SICD pour trouver une solution qui préserve nos particularités, plutôt que de devoir prendre une décision dans l'urgence une fois le statut de SICD supprimé.

Dominique Poulot trouve qu'ils écartent un peu rapidement le statut de GIP alors que l'État en a créé un récemment pour la mission Libération et demande si le conseil scientifique ne pourrait pas faire une contre-proposition à ce propos.

Xavier Sené rappelle que le don des Leblanc à l'État était conditionné à la création d'une institution dédiée à l'étude de cette collection, ce qui pourrait s'opposer à une fusion.

Cécile Guérin-Bargues demande quelles décisions ont été prises pour la BSB, la BSG, Cujas et la BIS.

Xavier Sené répond qu'il rencontrera bientôt (2-3 juin) les autres directeurs de SICD et aura plus d'informations alors, qu'il transmettra dans ce compte-rendu.

[HR. La dernière mission de l'IGESR sur Sainte-Barbe et Sainte-Geneviève en 2023 n'a jamais donné lieu à publication d'un rapport. Le document qui résume bien la situation des bibliothèques inter-universitaires est celui de la Cour des Comptes en 2021, [ici](#) (à partir de la page 257). La préconisation était le regroupement de tous les SICD et de la BULAC dans un établissement public, solution à laquelle l'ensemble des directeurs s'était montré favorable. Cependant, en 2024, le ministère a validé que les deux SICD rattachés à Paris-3 (BSB, BSG) restaient dans le giron de l'université, avec la bibliothèque littéraire Jacques Doucet, avec à terme un seul établissement regroupant les trois. Pour le moment, il ne serait pas prévu un service de documentation regroupant le SCD, la BSB, la BSG et la BLJD.]

Dzovinar Kevonian demande si la MSH mondes rentre dans le paysage de réflexion de cette réorganisation. À l'échelle nationale, cette association des régions et l'accès aux ressources, des échanges plus ouverts et moins localisés en région parisienne serait très appréciée.

Xavier Sené répond que ce pourrait bien sûr être intéressant et pertinent.

Concernant les membres d'un GIS, **Yan Dalla Pria** souligne que pour le GIS études aréales, la BULAC et le musée Guimet ont candidaté sans difficulté particulière.

À l'issue des échanges, le conseil scientifique établit à l'unanimité la position suivante :

1) Quel que soit le statut retenu, il doit rendre compte de la singularité de la Contemporaine et sa vocation nationale et internationale, et donner à l'institution les moyens de le garantir.

2) La piste du GIP mériterait d'être mieux travaillée avant d'être écartée.

IV. Présentation par leurs auteurs des notes d'intention de quatre projets d'exposition

Il est rappelé que des projets d'expositions sont déjà validés pour 2025 ("Couper, coller, imprimer : le photomontage politique au XXe siècle") et 2026 (autour du photoreporter Didier Lefèvre). En outre, un projet autour de Monique Hervo avait été également validé, sans date attribuée.

Le comité scientifique doit valider ou non les projets présentés aujourd'hui et, si possible, leur attribuer une date, en tenant compte des contraintes temporelles de certains projets. Les projets sont présentés par leurs porteurs (une dizaine de minutes) avant un temps



d'échange (une dizaine de minutes également), puis le conseil délibérera sur l'ensemble des projets.

A. Ce que le temps fait aux procès pour crimes nazis : retour sur plus de soixante-dix ans de représentations médiatiques, Allemagne/France, de la fin des années 1950 aux années 2020

1. Présentation

Le projet est présenté par **Bérénice Zunino** et **Fabien Théofilakis** à partir de la note transmise en amont du conseil.

L'objectif de l'exposition serait de reconstituer la construction des pratiques mémorielles autour des procès de crimes nazis. Il s'agirait d'aborder des procès célèbres (procès d'Auschwitz, procès Barbie, procès Touvier, etc.) mais aussi des procès plus méconnus (procès d'Anton Malloth par exemple).

Les champs du droit et des médias sont intrinsèquement liés et s'alimentent mutuellement. Les commissaires souhaitent croiser ces champs, dans les deux espaces de référence que sont la France et l'Allemagne.

Cela permettrait de saisir les deux processus de mémorialisation et de patrimonialisation des procès.

La nouveauté du sujet consiste dans la manière dont est conçue la médiatisation des procès, qui sont vus comme des ressorts des politiques de mémoire en France et en Allemagne. Il s'agirait d'étudier la trajectoire médiatique de ces procès, entendue comme autant d'appropriation par des groupes sociaux (militants, anciens déportés, enfants et petits-enfants de déportés...), les spécificités de chaque média en croisant des facteurs (âge, génération, genre, classe, cadres juridiques ou politiques...) et l'évolution des regards pendant plus de soixante ans sur le passé nazi et la collaboration.

Il s'agirait aussi de faire jouer les échelles, l'historicité des regards et des corps, notamment au fil du vieillissement des accusés et de leur réinsertion dans la société. Cela permet de confronter un grand public à un regard critique sur le passé nazi et sur l'ordinaire de l'implication dans des crimes.

La période irait de la seconde moitié des années 1950, moment où d'un point de vue médiatique et juridique on s'intéresse à l'étude des victimes de violences extrêmes, à la période très contemporaine qui est celle où s'éteignent les derniers témoins et les « procès tardifs » en Allemagne.

Les collections de la Contemporaine sont absolument essentielles pour alimenter cette exposition : archives de la Ligue des droits de l'homme avec les avocats intervenus dans les trois grands procès français, le fonds Maurice Rajsfus, les affiches, le livre témoignage du petit-fils d'une victime. Ces fonds seront complétés par les archives des Archives nationales (archives audiovisuelles de la justice) et des fonds d'archives en Allemagne. Les objets médiatiques seront mis en avant : articles de presse, archives audiovisuelles, pièce de théâtre, romans, archives web.

La date prévisionnelle de l'exposition serait fin 2028 (90 ans de la nuit de Cristal). Après sa présentation en France, une présentation simplifiée sur panneaux pourrait être accueillie dans divers lieux en Allemagne.

Des partenariats sont envisagés (accord des archives régionales de Bavière à Munich qui pourraient être « garant scientifique » de l'exposition) ; Archives nationales ; institutions sur les crimes de guerre de Margbourg ; musée de la résistance et de la déportation de Besançon.

L'objectif serait de rendre le propos très accessible à un large public, aussi bien pour l'aspect théorique (principes juridiques) que pour les traductions.



2. Échanges

Marc Olivier Baruch manifeste son intérêt pour le sujet mais s'inquiète de l'ampleur géographique et thématique et demande comment tenir sur ce propos en une ou deux salles.

Xavier Sené précise que la Contemporaine dispose de deux salles d'exposition pour une surface totale de 330 m² environ.

Bérénice Zunino répond qu'une manière de rendre accessible le sujet est de procéder par étude de cas représentatifs de configurations médiatiques. Chaque procès aurait son corpus, en rappelant les bases juridiques et en mettant en avant les points communs et les différences entre la France et l'Allemagne. Le corpus disposera aussi d'une variété de sources : sources juridiques, sources visuelles (dessins d'audience, affiches...).

Fabien Théofilakis concède que le sujet peut impressionner par son ampleur. Le fil rouge est la création de récits. L'idée est de montrer en quoi chaque cas étudié a créé une interprétation sur le passé. Il s'agit d'étudier la construction mémorielle d'un procès à partir de sa médiatisation. Il ne sera pas question de traiter chacun des points évoqués pour chaque procès.

John Horne estime aussi le sujet passionnant et demande des précisions sur les deux dimensions nationales : y-a-t-il des hypothèses sur les rapports entre les deux, des regards croisés ? la comparaison entre les deux pays structure-t-elle l'exposition ?

Fabien Théofilakis répond qu'il s'agira de voir si les scansions et évolutions sont parallèles ou non et, pour des cas pertinents, de voir s'il y a une histoire croisée (transferts de militance ; médias qui deviennent un élément poussant la justice à s'emparer d'un cas).

Bérénice Zunino explique que l'histoire des procès ne peut pas s'engager dans un cadre national mais qu'il s'agit forcément d'une histoire transnationale. La manière dont la presse relaie certains procès constitue une pression pour la France et pour l'Allemagne. Le procès Eichman, jugé ni en France ni en Allemagne, permet par exemple de comprendre la réception du procès d'Auschwitz.

Dominique Poulot demande si on pourrait imaginer une entrée davantage tournée vers les médias, par exemple en étudiant les conséquences de la présence d'Arte et de sa programmation (films de fiction...).

Fabien Théofilakis répond que la réception d'Arte en Allemagne est incomparablement plus faible qu'en France. Mais on pourrait questionner l'impact de certains médias, et éventuellement de journalistes.

B. Aux sources d'une histoire transnationale des féminismes en Europe (XIX^e-XXI^e siècles) / Au cœur des archives des féminismes en Europe (XIX^e-XXI^e siècles)

1. Présentation

Le projet est présenté par **Caroline Moine** à partir de la note transmise en amont du conseil.

L'exposition doit être le résultat de quatre années de mobilités dans le cadre d'un projet européen, Activate, consacré aux archives militantes en Europe. Le programme comporte trois axes du programme : histoire croisée des lieux d'archives membres du projet ; rôle de la culture matérielle (rôle des objets) dans les mobilisations ; sources et archives audiovisuelles, médias. La volonté est d'interroger l'interaction entre militants, archivistes, chercheurs.

Le projet sera clôturé par un colloque mais aussi par une exposition sur les archives des féminismes en Europe du XIX^e au XXI^e siècles. L'exposition ne vise pas à raconter l'histoire des féminismes mais s'intéresse aux rôles des archives et de la documentation au sein de ces mobilisations. Il s'agit notamment d'étudier les créations de centres d'archives et de documentation, qui ont aussi permis aux militants d'avoir un regard réflexif sur leur pratique. Il s'agit aussi de mettre en perspective l'histoire de ces féminismes en Europe, y compris centrale



et orientale avec son histoire propre (période communiste). L'exposition proposera une cartographie dans l'espace mais aussi dans le temps de ces différents enjeux.

La volonté est de mettre en valeur la variété des sources et des archives et d'interroger tout le processus de collecte et de valorisation de ces archives. Il s'agit pour cela d'insister sur l'histoire de quelques lieux d'archives : histoire d'un des principaux centres d'archives féministes à Amsterdam, créé dans l'entre-deux-guerres et en grande partie détruit sous l'occupation nazie puis parce que l'armée soviétique s'est emparée de ces archives, avant de les restituer dans les années 1990 menant à la récréation de ce centre ; centre de documentation et d'archives des femmes à Bologne ; création en 1982 du centre audiovisuel Simone de Beauvoir.

Il est proposé à la Contemporaine, qui fait partie du projet Activate, d'accueillir l'exposition. Les autres membres du consortium sont invités à participer en prêtant des pièces. Le budget est de 50 000 €, pris sur le coût du projet européen.

Certaines institutions (Budapest) sont intéressées pour accueillir une version allégée de l'exposition.

2. Échanges

Hélène Fleckinger demande s'il y a une relation avec ou une intégration au projet de la bibliothèque Marguerite Durand et de ses fonds. **Caroline Moine** confirme que la bibliothèque a déjà été repérée comme partenaire éventuel du projet.

Cécile Guérin-Bargues s'interroge, au vu du sujet, sur l'histoire du rôle des archives dans le féminisme, sur la façon de le rendre attirant pour le grand public. **Caroline Moine** souligne la diversité des pièces et l'importance de la contextualisation.

John Horne souligne l'importance pour le militantisme de se documenter pour pouvoir agir. Il demande si le projet consiste à ramener une sélection de documents européens pour les accueillir à la Contemporaine et quel sera l'impact visuel de cette exposition.

Caroline Moine précise qu'un enjeu de l'exposition est de mettre en valeur des archives d'institutions qui sont aujourd'hui dans des situations financières difficiles (Italie, Pologne...) pour démontrer le caractère essentiel de leur existence et de leur maintien. Ce sont des archives qui ont une histoire très variée, l'exposition pourra jouer sur la diversité. Le fil chronologique semble le plus facile pour guider dans cette diversité, afin de voir apparaître au fur et à mesure de nouvelles formes de documents produits par de nouvelles formes d'engagement militant, et aussi montrer leur massification dans le temps. Il s'agira de voir comment une affiche, un film féministe, n'est plus seulement un acte militant mais devient aussi une archive, et d'interroger le phénomène de patrimonialisation.

Dominique Poulot attire l'attention sur le fait que ce n'est pas la première exposition sur ce type de matériel et demande s'il est prévu d'interroger l'utilisation de ces archives (notamment leur présentation dans des expositions antérieures). Il demande également si des pratiques nourries par ces archives seront aussi présentées.

Caroline Moine précise que sera posée aussi la question de l'utilisation ou non de ces différents documents.

Marc Olivier Baruch remarque qu'on parle de transnationalité des fonds mais les mouvements eux-mêmes étaient transnationaux. Puisque l'exposition prévue est à articuler avec un colloque, il trouverait pertinent que celui-ci ait lieu à la Contemporaine. **Caroline Moine** répond que c'est une des pistes et que ce serait souhaitable.

Marc Olivier Baruch demande si l'exposition aura vocation à circuler après sa présentation à la Contemporaine. **Caroline Moine** répond que oui, sous une forme plus légère, mais que ce sera aussi en fonction du coût.

Yan Dalla Pria demande si la date 2028 est impérative ou si une souplesse est envisageable. **Caroline Moine** précise que les crédits sont accordés jusque fin 2028 et qu'une concordance de l'exposition avec la tenue du colloque de clôture est souhaitée.



C. « Put it on paper » : la BD LGBT dans l'espace médiatique des années 1960 à 2026, en Amérique du nord et en Europe

1. Présentation

Le projet est présenté par **Jean-Paul Jennequin** et **Irène Le Roy Ladurie**, accompagnés de **Mathieu Charrier**, chargé de la production des expositions de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême (CIBDI), à partir de la note transmise en amont du conseil.

Irène Le Roy Ladurie expose le propos de l'exposition qui est de montrer comment les LGBT se représentent eux-mêmes et elles-mêmes dans la bande dessinée, comment cela va de pair avec un contexte politique et est en phase avec les luttes et revendications.

L'exposition sera d'abord présentée à Angoulême puis à la Contemporaine dans une version qui sera moins axée sur le médium BD mais plus axée sur les articulations entre les courants politiques, la presse, les médias et la BD en mettant en valeur les événements historiques liés à ces questions.

Les bornes chronologiques sont le début des années 1960, commençant par la « révolution sexuelle » avec l'essor d'une presse spécifique et de presse où la censure d'œuvres traitant de sexualité et des questions LGBT commence à reculer, jusqu'à nos jours.

L'espace géographique proposé sera plus réduit pour la présentation à la Contemporaine qu'à Angoulême et s'explique par les transferts et la diffusion de certaines revues entre l'Amérique du Nord et l'Europe (revues underground, culture graphique...).

Les grandes questions de l'exposition sont de savoir quels canaux d'expression en bande dessinée sont disponibles pour les LGBT au fil de la période, quels usages en sont faits et quels nouveaux espaces sont progressivement conquis en fonction des évolutions matérielles, politiques, éditoriales.

Un parcours chronologique est envisagé, distribué entre une première grande salle de 1960 aux années 1990 / années 2000, et une seconde salle pour la période des années 2000 à 2020 qui comprendrait notamment des documents numériques que l'on pourrait projeter.

Environ une centaine de pièces seraient issues des collections de la Contemporaine sur 300 présentées, y compris après les achats demandés à la Contemporaine. Cela représente un tiers de l'exposition, le reste étant fourni par la Cité de la bande dessinée et des prêteurs individuels.

Jean-Paul Jennequin retrace l'historique du sujet, pour montrer comment, en quelques décennies, la BD LGBT, d'abord consacrée à un public très marginal, est devenue très "mainstream".

2. Échanges

Hélène Fleckinger estime que le projet permettrait des repérages dans les fonds de la Contemporaine et d'envisager des enrichissements des collections. Elle remarque que la note d'intention évoque une présentation à Angoulême en mai 2025. **Xavier Sené** confirme qu'il s'agit d'une coquille et que l'exposition serait présentée à Angoulême en mai 2026. **Mathieu Charrier** confirme cette date.

Marc Olivier Baruch s'interroge sur le sens des acquisitions demandées à la Contemporaine et demande s'il ne serait pas possible de les emprunter à la BnF plutôt que d'acquérir des collections incomplètes. **Xavier Sené** précise que la BnF ne possède pas tout et que la thématique de l'exposition fait partie de la charte documentaire de la Contemporaine : les titres proposés permettront ainsi de compléter des corpus existants mais incomplets à la Contemporaine ou de compléter des collections sur un axe présent mais lacunaire.

Hélène Fleckinger demande si une mise en perspective avec d'autres supports (films...) est envisagée car, en termes de culture visuelle, il existe une palette large de supports. **Irène Le Roy Ladurie** répond que les commissaires ont de manière prioritaire suivi l'évolution de ces expressions dans le cadre de la bande dessinée, et donc plutôt des supports papier ; mais des



médias numériques intégrant de la bande dessinée se sont développés qui ont des similarités avec par exemple le dessin animé ; des parallèles seront donc possibles bien qu'ils ne soient pas au centre de la problématique.

John Home questionne ce qui est envisagé pour le catalogue par rapport au contexte et en particulier la gamme d'essais qui y figurerait. **Mathieu Charrier** indique que les discussions autour du catalogue ont débuté mais que la participation ou non de la Contemporaine changerait la donne. La Cité de la BD réalise des catalogues assez différents selon les expositions ; le projet sera à rediscuter si l'exposition est organisée avec la Contemporaine, par la Cité de la BD seule ou avec un autre partenaire. **Irène Le Roy Ladurie** précise qu'elle est chercheuse sur ces questions, de même que **Jean-Paul Jennequin**, et qu'ils ont déjà identifié des contributeurs scientifiques.

Sophie Coeuré demande si une adaptation est prévue par rapport au public, par exemple étudiant voire scolaire. **Irène Le Roy Ladurie** explique qu'en raison de la présence de nudité et de sexualité, une réflexion a été amorcée sur la façon de montrer quand même ces images tout en les cachant au jeune public. Pour le public étudiant, des pratiques de médiation et notamment de contextualisation des textes et des images peuvent être envisagées.

D. Les grèves au XXe siècle européen : protagonistes, pratiques et imaginaires

1. Présentation

Le projet est présenté par Xavier Vigna à partir de la note transmise en amont du conseil.

Le sujet, jamais abordé à cette échelle ni dans ce cadre, permet de montrer plusieurs éléments majeurs : l'importance des grèves dans l'histoire européenne ; la variété des protagonistes, puisqu'on part d'une action presque uniquement ouvrière à une pratique qui traverse tout le corps social ; la circulation de pratiques autour de la grève (cortèges, occupations, comités de soutien...) ; les imaginaires de la grève entretenus par des œuvres artistiques (littéraires, cinématographiques, affiches...).

Le souhait est de présenter l'exposition à la Contemporaine, une institution née dans la notion de conflictualité. Après l'installation à Nanterre, la BDIC reçoit des documents de grévistes. L'exposition permettrait de mobiliser des fonds très connus (Mémoires de 68) mais aussi très peu connus (grèves en Pologne 1979-1980, collecte de 1920...), avec une typologie très variée.

Les réseaux de l'institution permettraient aussi de compléter quelques lacunes, via les membres du CODHOS et de l'IALHI. La Contemporaine est donc un lieu légitime et idéal.

Le projet est aussi de faire l'exposition en s'entourant de collègues spécialistes de ces sujets et venant aussi d'institutions voisines autres que Nanterre.

Le parcours envisagé comprend une petite salle sur les grèves ouvrières, et une grande salle sur l'extension des protagonistes et des pratiques à l'échelle européenne.

Il serait possible d'associer les étudiants de Nanterre, d'organiser une collecte, d'organiser un festival cinématographique...

L'exposition pourrait être organisé à partir de l'automne 2028.

2. Échanges

John Home fait remarquer que les vagues de grèves sont plus porteuses dans l'imaginaire que les grèves dispersées et demande si elles auront en conséquence une place particulière dans l'exposition. **Xavier Vigna** indique que les vagues de grèves ont surtout été abordées pour les grèves ouvrières mais que, si on réfléchit à la diffusion des pratiques grévistes dans tout le corps social, la question des vagues de grèves devient moins évidente.



Dominique Poulot demande si des objets seront présentés. **Xavier Vigna** répond que oui et que l'idée est de montrer tous les objets produits pendant ou autour de la grève (disques, jeux, banderoles...) afin de présenter la diversité des objets produits au cours de ces conflits.

Joëlle Alazard demande si un catalogue est prévu. **Xavier Sené** répond qu'un catalogue est toujours prévu pour les expositions de la Contemporaine.

Marc Olivier Baruch demande si la date de l'exposition pourrait être avancée. **Xavier Vigna** répond qu'il faut du temps pour la faire mûrir, et qu'il faudra au moins deux ans pour la préparer.

E. Délibérations

Alain Bocquet indique que le quatrième projet présenté, sur la grève, le séduit beaucoup. C'est une exposition qui pourrait répondre au questionnement de la Contemporaine sur la façon d'augmenter son public. Concernant la cité de la BD d'Angoulême, il trouve difficile d'entendre que l'exposition pourrait se faire sans la Contemporaine, ce qui pose la question de la place de celle-ci dans le projet. Il faudrait que l'exposition sur les archives du féminisme dans le cadre du projet ACTIVATE soit tournée vers le grand public et non seulement vers un public de chercheurs. Enfin, le projet sur la médiatisation des procès de criminels de guerre nazis lui semble très complexe et ambitieux.

Xavier Sené précise que c'est la Cité d'Angoulême qui est venue chercher la Contemporaine pour co-produire l'exposition sur la BD LGBT. La Contemporaine interviendra en effet moins que pour ses projets d'exposition habituels mais le coût serait aussi moitié moindre que pour une exposition habituelle, ce qui permettrait de réfléchir à la refonte du parcours permanent. En outre, cela permettrait aussi d'attirer le public amateur de bande dessinée et le public intéressé par les luttes LGBT. Enfin, cela permet à la Contemporaine de continuer à investir le champ du graphisme.

Hélène Fleckinger manifeste aussi son intérêt pour ce projet, et mentionne le succès de l'exposition *Over The rainbow* au Centre Pompidou, même si l'exposition a aussi été très critiquée car faite dans l'urgence.

Xavier Sené rappelle c'est la deuxième fois qu'on procède à une présentation de projets d'exposition, avec un changement puisque cette fois les porteurs présentent eux-mêmes leur projet.

Marc Olivier Baruch émet des réserves sur le premier projet (médiatisation des procès nazis), qui ne lui semble pas réalisable et pas suffisamment pensé alors que l'aspect juridique est très important et complexe. **Dominique Poulot** trouve également le projet écrit encore flou : le sujet est intéressant mais pas dans l'état actuel. **Marc Olivier Baruch** considère en outre que les fonds de la Contemporaine sont des fonds « de biais » (archives des avocats de la Ligue des droits de l'homme, fonds Maurice Rajsfus) pour aborder le sujet et demanderaient à être compléter.

John Horne considère le projet sur la bande dessinée bien pensé en fonction des deux salles et le matériel du sujet, parlant. Celui sur la grève est également intéressant. En revanche, il émet des doutes quant au projet sur la médiatisation des procès nazis, qui ne semble pas pensé en fonction des salles de la Contemporaine, et sur le projet sur les archives du féminisme, pensé en fonction du projet ACTIVATE mais qui fait craindre une difficulté pour attirer un public.

Yan Dalla Pria propose de faire un tour de table sur chaque sujet afin que le conseil scientifique puisse émettre un avis.

1. Ce que le temps fait aux procès pour crimes nazis

Yan Dalla Pria trouve difficile de voir ce que cela donnerait visuellement.

Hélène Fleckinger souligne que les porteurs ne disent pas comment ils exposeraient les documents audiovisuels.

Cécile Guérin-Bargues estime le sujet intéressant mais non abouti et trop ambitieux.



Joëlle Alazard trouve elle aussi sujet intéressant mais qu'il est difficile de voir ce que cela donnerait, et appréhende la lourdeur de la traduction dans une exposition.

Sophie Coeuré confirme n'être elle non plus toujours pas convaincue par le sujet pour un projet d'exposition, il se prêterait mieux à un colloque.

2. Aux sources d'une histoire transnationale des féminismes en Europe (XIXe-XXIe siècles)

Yan Dalla Pria juge le projet important pour la Contemporaine mais on ne voit pas comment on attirera un public.

Joëlle Alazard pense qu'une exposition numérique serait mieux venue car il s'agit plutôt d'une exposition visant un public d'historiens et historiennes.

Sophie Coeuré trouve également intéressant de plutôt pérenniser le projet via une exposition virtuelle.

Dominique Poulot estime que l'usage des archives mobilisées est insuffisamment abordé.

3. Put it on paper

Cécile Guérin-Bargues trouve le sujet un peu "de niche" et constate qu'il ne sera pas possible d'y faire venir un public scolaire. Contrairement aux autres membres du conseil, elle n'est pas convaincue que le sujet attire beaucoup de public.

Joëlle Alazard estime que le sujet marchera même s'il n'y aura effectivement pas beaucoup de public scolaire.

Sophie Coeuré trouve le sujet peu relié aux thématiques de la Contemporaine mais juge intéressant de montrer que ces questions sont aussi présentes dans les collections.

Marc Olivier Baruch s'inquiète de la dimension « pack » préconçu du projet et estime qu'il faut s'assurer que les porteurs soient prêts à faire évoluer l'exposition pour sa présentation à la Contemporaine.

Xavier Sené répond que les porteurs envisagent bien deux expositions différentes pour Angoulême et pour la Contemporaine. Le comité scientifique pourrait mettre cette condition à son avis favorable.

Yan Dalla Pria suggère de demander que le comité scientifique de l'exposition intègre des spécialistes du sujet et pas seulement des spécialistes de la BD.

Dominique Poulot indique que c'est le projet qui a sa préférence.

4. Les grèves au XXe siècle européen

Cécile Guérin-Bargues trouve intéressant que le projet soit porté par un collègue de l'UPN et qu'il propose de faire participer d'autres collègues.

Joëlle Alazard pense que le sujet attirera aussi les membres de l'association française sur le monde du travail.

Dominique Poulot est moins séduit que les autres membres du conseil scientifique par le projet. La note affirme que l'exposition quitte le cadre du mouvement ouvrier mais ce n'est finalement pas vraiment le cas et il y a peu de choses sur l'Europe de l'Est (Solidarnosc par exemple).

À l'issue des échanges, **Yan Dalla Pria** demande à **Xavier Sené** si ne pas retenir le projet d'exposition lié au programme ACTIVATE pose un problème à la Contemporaine en termes de soutien au projet. **Xavier Sené** admet que le projet présenté pourrait s'orienter plutôt vers une exposition sur panneaux, ce qui pourrait en outre faciliter sa circulation. Concernant la suggestion de proposer une exposition numérique, **Camille Rebours** souligne les contraintes que pose la création d'une exposition virtuelle, d'une part en raison des droits de diffusion en



ligne à obtenir pour les pièces présentées, d'autre part en termes de conception technique et surtout d'hébergement et de maintenance sur le long terme de ces dispositifs.

Concernant l'exposition sur la BD LGBT, **Yan Dalla Pria** demande s'il est problématique de ne pas accueillir de scolaires et s'ils peuvent être redirigés vers le parcours permanent pendant la durée de présentation de cette exposition. **Xavier Sené** rappelle que les scolaires accueillis par la Contemporaine sont plutôt des collégiens et des lycéens. Pour les primaires, la Contemporaine a testé leur accueil à l'occasion de l'exposition "Enfants en guerre" mais ne pourra de toute façon pas le maintenir dans la durée sans ressources humaines supplémentaires ; le public primaire ne sera jamais le public cible prioritaire.

Au terme des débats, **Yan Dalla Pria** confirme que **le comité scientifique donne un avis défavorable aux projets sur la médiatisation des procès de criminels de guerre nazis et sur les archives du féminisme, et valide en revanche ceux sur la BD LGBT et sur la grève.**

En conclusion, les expositions programmées pour les prochaines années seraient les suivantes :

- 2025, sur le photomontage politique ;
- 2026, sur Didier Lefèvre ;
- 2027, sur la bande dessinée LGBT (en co-production avec la cité internationale de la bande dessinée et de l'image d'Angoulême) ;
- 2028, sur la grève (à l'occasion de l'anniversaire de mai 1968) ;
- 2029, sur Monique Hervo (à l'occasion du centenaire de sa naissance).

La séance est levée à 17h40.

